

Image not found or type unknown



Alcoolémie 0,90 g par litre d'ai

Par **nico**, le **09/08/2010** à **14:57**

Bonjour,
suite à un controle de gendarmerie, positif, juste au dessus de la limite autorisé, le gendarme me rappelle en me demandant de venir signer la notification des taux.
cela peut il constituer un vice de forme, et faire annuler le retrait de permis et l'amende.

D'avance merci.
Vite, je devrais aller le signer dans 2h :(